

*Euro*Reference

Les cahiers de la Référence

EUROREFERENCE Instructions aux auteurs

EUROREFERENCE est une publication électronique, qui a pour objectif de partager et de valoriser l'ensemble des activités de référence dans les domaines de la santé humaine, santé animale, sécurité sanitaire des aliments et santé des végétaux en abordant :

- Aspects réglementaires
- Collections de pathogènes, d'insectes nuisibles, etc...
- Evaluation des tests commercialisés
- Développement, mise en place et validation de méthodes
- Recherches de nouveaux tests, caractérisation de souches, etc...
- Aspects laboratoires des systèmes de surveillance (homogénéisation des démarches diagnostiques, des tests utilisés, etc...)

Le journal est destiné à favoriser la diffusion d'informations entre les membres des réseaux des laboratoires et des centres de référence et l'ensemble des acteurs concernés.

Le public visé est celui des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens des laboratoires de contrôle, des laboratoires de référence des autres Etats membres de l'Union Européenne, des centres nationaux de référence, des ministères concernés et autres prescripteurs, ainsi qu'un certain nombre d'opérateurs tels que les vétérinaires sanitaires, les médecins et pharmaciens de santé publique, etc... .

Les thèmes qui peuvent y être abordés concernent notamment des aspects scientifiques et techniques relatifs aux méthodes d'analyses, à la place de ces méthodes dans le dispositif de surveillance, aux aspects réglementaires concernant les activités de référence.

1) Instructions générales

Les articles sont répartis en six rubriques, outre l'éditorial :

- point de vue
- actualités
- focus sur un laboratoire de référence
- recherche pour la référence
- méthodes
- réseaux.

Les auteurs sont priés d'indiquer sous quelle rubrique ils souhaitent publier leur manuscrit, le Comité de rédaction se réservant son affectation définitive.

Les textes peuvent être soumis en langue française ou anglaise et seront ensuite traduits.

Les articles doivent être envoyés par courrier électronique avec les éventuels fichiers joints, à l'adresse suivante : euroreference@anses.fr

Les sigles et abréviations doivent être explicités dans le texte à leur première utilisation.
Les symboles et unités scientifiques doivent être conformes aux normes internationales.

Les rubriques « éditorial » et « point de vue » sont invitées, les soumissions spontanées ne sont pas acceptées, pour l'instant, mais un sujet.

Les articles des autres rubriques peuvent être soumis au Comité de Rédaction pour avis (voir plus bas) et être invités ou soumis spontanément.

Présentation des références :

Dans le texte, les références sont appelées consécutivement et citées entre parenthèses par le nom du premier auteur et l'année de publication.

(Dupont, 2001)

(Dupont, 2001a) *si plusieurs références du même auteur et de la même année*

(Dupont et Durand, 2001)

(Dupont *et al.*, 2001) *si plus de deux auteurs*

(Dupont, 2001 ; Durand, 2000) *classés par ordre alphabétique*

Dupont (2001) soutient l'idée que...

En fin d'article, les références figurent sous le titre « Références bibliographiques » et sont présentées par ordre alphabétique.

La présentation des références doit être conforme aux exemples suivants :

Article :

Cortiñas Abrahantes J, Bollaerts K, Aerts M, Ogunsanya V, Van der Stede Y. 2009. *Salmonella* serosurveillance: Different statistical methods to categorise pig herds based on serological data. *Preventive Veterinary Medicine*, 89(1-2): 59-66

Ouvrage :

Baylis M, Mertens PPC, Mellor PS. 2008. *Bluetongue*. Academic Press, London, UK: 506 pp.

Section d'ouvrage :

Blanco Lavilla E, Sánchez-Vizcaíno JM. 2002. Application of assays based on foot-and-mouth disease non-structural proteins to epidemiological surveillance. *In: Trends in emerging viral infections of swine*. Iowa State Press, Ames, Iowa, USA: 197-204

Acte de congrès :

Chazel M, Buret Y, Calavas D. 2008. Incidence des avortements et des diarrhées à salmonelles: bilan final du Ressaub. *Journées nationales des GTV*. Nantes, France. 28-30 mai 2008, 285-289.

Source électronique :

Mc Kinley S, Levine M. Cubic spline interpolation. [consulté le 12 juillet 2009]
<http://online.redwoods.cc.ca.us/instruct/darnold/LAPROJ/Fall98/SkyMeg/Proj.pdf>

Les illustrations et les tableaux

Les illustrations, figures et tableaux seront fournis sous forme de fichiers séparés de bonne qualité (**haute résolution**, format jpg ou tiff). Tous les documents seront appelés dans le texte et numérotés dans l'ordre de leur apparition.

Dans l'hypothèse où certaines des illustrations seraient réalisées par des tiers, qu'elles aient déjà été publiées ou non, l'auteur s'engage à obtenir auprès de ces derniers l'ensemble des autorisations nécessaires à l'intégration de ces illustrations dans son article et à leur exploitation sous cette forme. Il communiquera ces autorisations de reproduction avec son manuscrit.

2) Rubrique Point de vue :

Les sujets abordés concernent les différents aspects de la référence, des préoccupations purement scientifiques aux aspects de santé publique, de qualité, sociologiques, etc. Il s'agit donc de réflexions prospectives, d'opinions, et d'analyses de situations et d'expériences utiles aux différents acteurs de la référence.

Les points de vue sont généralement sollicités par le Comité de rédaction. Toutefois, un **sujet** peut être soumis par courrier électronique à l'adresse suivante : euroreference@anses.fr. Il sera examiné par le Comité de rédaction et éventuellement accepté.

Les points de vue comprennent un titre, l'affiliation de l'auteur (email compris), un synopsis d'environ 100 mots (soit 600 signes espaces compris) et quelques mots clés (maximum 5). Le corps du texte ne doit pas dépasser 2 000 mots ou 15 000 signes espaces compris. Les textes sont soumis sans mise en forme. Leur mise en forme est laissée aux soins du comité de réalisation.

3) Rubrique Actualités :

Cette rubrique traite de l'actualité réglementaire, institutionnelle (nationale ou européenne) ou technique, affectant les activités de référence ou les laboratoires.

Les points d'actualité peuvent être sollicités ou bien soumis au comité de rédaction (euroreference@anses.fr). Ils comprennent un titre et un corps de texte ne dépassant pas 300 mots ou 2 500 signes espaces compris, avec une seule référence bibliographique ou/et un lien internet.

Les textes sont soumis sans mise en forme. Leur mise en forme est laissée aux soins du comité de réalisation.

Les points d'actualité sont examinés par le Comité de rédaction qui peut proposer des corrections ou refuser leur publication.

Lorsque des corrections ou des modifications sont proposées, le Comité de rédaction soumet la version modifiée aux auteurs. Le Comité de rédaction se réserve le droit de revoir la présentation et de corriger la forme de l'article.

Cette rubrique accueille aussi, sous forme de Forum, de très courtes contributions sous forme de lettre au journal, sur un sujet technique précis (avis sur un nouveau kit, modification d'un primer, proposition d'un réactif standard...).

4) Rubrique « Focus sur un laboratoire de référence » :

Cette rubrique permet de présenter les activités d'un laboratoire de référence, qu'il soit national ou communautaire. Le choix peut être commandé par la mise en place d'une organisation particulière, une thématique d'actualité ou un événement sanitaire inhabituel.

Chaque manuscrit comprend :

- un synopsis pour la page d'accueil (100 mots, 600 signes espaces compris) ; il doit être suffisamment informatif et refléter fidèlement le contenu de l'article ;
- un corps de texte de 3 000 mots au maximum, 20 000 signes espaces compris ;
- 10 références bibliographiques maximum ;
- Préciser les auteurs (noms en toutes lettres et initiales), leurs affiliations et leurs e-mails ;
- Inclure quelques mots clés (maximum 5) décrivant le contenu de l'article ;
- Penser à inclure des illustrations de la meilleure résolution possible. Il conviendra d'être vigilant au droit d'auteur.

Le manuscrit doit être soumis sans mise en forme ; ne pas utiliser de note de bas de page et faire passer le plus possible d'indications dans le corps de texte. Leur mise en forme est laissée aux soins du comité de réalisation.

Pour le corps de texte, les informations suivantes concernant les différentes missions de laboratoire de référence peuvent figurer :

- domaines de compétence et période du mandat ;
- informations sur les moyens humains (fonctionnels) et techniques (matériel) ainsi que sur les méthodes utilisées (+ accréditations) ;
- un point sur les activités de développement de méthodes et sur les travaux de recherche dans le domaine correspondant ;
- un point sur l'animation de réseaux et les relations avec d'autres structures ayant des mandats de référence (LNR par ex) ;
- un point sur les résultats des essais inter laboratoires européens si c'est le cas ;
- un point précis sur les analyses officielles réalisées avec les méthodes employées, ainsi que sur les sessions de formation et les ateliers/workshops.

Les articles de la rubrique focus sont examinés par le Comité de rédaction qui peut proposer des corrections ou refuser leur publication.

Lorsque des corrections ou des modifications sont proposées, le Comité de rédaction soumet la version modifiée aux auteurs pour validation. Le Comité de rédaction se réserve le droit de revoir la présentation et de corriger la forme de l'article.

5) Rubrique « Recherche » :

Les manuscrits soumis pour publication dans la rubrique « Recherche » concernent essentiellement des aspects de recherche translationnelle et devront donc présenter les résultats d'études originales ayant, ou pouvant clairement avoir, une application directe en référence ou découlant d'activités de référence, présenter une mise au point des connaissances, ou souligner les acquisitions récentes. Ils pourront notamment montrer comment vont de pair les progrès en recherche et en référence ou

attirer l'attention sur les questions encore non résolues. Des manuscrits argumentés abordant les besoins de recherche dans un domaine précis de la référence, ou les besoins de validation supplémentaire d'un test utilisé en référence peuvent être soumis.

Les articles scientifiques publiés dans la rubrique recherche sont de haut niveau, écrits avec un souci de lisibilité.

La rubrique recherche pour la référence est constituée d'articles longs (jusqu'à 3 000 mots, 20 000 signes espaces compris) et d'articles plus courts (1 500 mots, 10 000 signes espaces compris).

Pour les articles longs, chaque manuscrit comprend :

- Un synopsis pour la page d'accueil (100 mots, 600 signes espaces compris); il doit être suffisamment informatif et refléter fidèlement le contenu de l'article ;
- Un corps de texte de 3 000 mots;
- 10 à 15 références bibliographiques ;
- Inclure quelques mots clés (maximum 5) décrivant le contenu de l'article.

Pour les articles courts, chaque manuscrit comprend :

- Un synopsis pour la page d'accueil (100 mots, 600 signes espaces compris) ; il doit être suffisamment informatif et refléter fidèlement le contenu de l'article ;
- Un corps de texte de 1 500 mots, 10 000 signes espaces compris;
- 10 références bibliographiques maximum ;

Dans chaque type d'article

- Préciser les auteurs (noms en toutes lettres et initiales des prénoms), leurs affiliations et leurs e-mails ;
- Penser à inclure des illustrations. Pour ceci, utiliser des images au format .jpg de la meilleure résolution possible. Il conviendra d'être vigilant au droit d'auteur ;

Le manuscrit doit être soumis sans mise en forme ; ne pas utiliser de note de bas de page et faire passer le plus possible d'indications dans le corps de texte. Leur mise en forme est laissée aux soins du comité de réalisation.

Les manuscrits de la rubrique recherche sont examinés par le Comité de rédaction ainsi que par un expert extérieur qui peuvent accepter le manuscrit, proposer des corrections ou le refuser.

Les auteurs peuvent suggérer des relecteurs spécialistes du thème de l'article, le Comité de rédaction se réservant le choix de faire appel ou non à ces experts.

Lorsque des corrections ou des modifications sont proposées le Comité de rédaction soumet la version modifiée aux auteurs pour validation. Le Comité de rédaction se réserve le droit de revoir la présentation et de corriger la forme de l'article.

6) Rubrique « Méthodes » :

La philosophie de cette rubrique est triple : (i) décrire et étudier des méthodes nouvelles utilisables ou utilisées en référence, (ii) fournir un guide précis (mode opératoire) pour la réalisation d'une méthode, (iii) aborder les aspects d'évaluation de méthodes. Les articles de cette rubrique portent donc sur les méthodes d'analyse utilisées en référence ou l'intérêt que peuvent avoir ces méthodes dans un dispositif de surveillance. Ils peuvent également faire le point sur une technique ou un ensemble de techniques récentes ayant un impact particulier dans le développement des recherches

ou de l'activité de référence. Les articles pourront être consacrés à une ou plusieurs méthodes (mise au point, comparaison de méthodes, évaluation, validation) ; ils devront alors être suffisamment précis dans leur description pour qu'elles puissent être intégralement reproduites.

Chaque manuscrit de la rubrique « Méthodes » comprend :

- Un synopsis pour la page d'accueil (100 mots, 600 signes espaces compris) ; il doit être suffisamment informatif et refléter fidèlement le contenu de l'article ;
- Un corps de texte de 3 000 mots, 20 000 signes espaces compris ;
- 10 à 15 références bibliographiques ;
- Inclure quelques mots clés (maximum 5) décrivant le contenu de l'article ;
- Préciser les auteurs (noms en toutes lettres et initiales des prénoms), leurs affiliations et leurs e-mails ;
- Penser à inclure des illustrations. Pour ceci, utiliser des images au format .jpg de la meilleure résolution possible. Il conviendra d'être vigilant au droit d'auteur.

Le manuscrit doit être soumis sans mise en forme ; ne pas utiliser de note de bas de page et faire passer le plus possible d'indications dans le corps de texte. Leur mise en forme est laissée aux soins du comité de réalisation.

Dans le corps de texte, il s'agit de présenter le principe de la méthode ; les appareillages et réactifs utilisés ; le mode opératoire et indiquer des références.

Les articles de la rubrique méthode sont examinés par le Comité de rédaction ainsi que par un expert extérieur qui peuvent proposer des corrections ou s'opposer à la publication.

Les auteurs peuvent suggérer des relecteurs spécialistes du thème de l'article, le Comité de rédaction se réservant le choix de faire appel ou non à ces experts.

Lorsque des corrections ou des modifications sont proposées, le Comité de rédaction soumet la version modifiée aux auteurs pour validation. Le Comité de rédaction se réserve le droit de revoir la présentation et de corriger la forme de l'article.

7) Rubrique « Réseaux » :

Cette rubrique est dédiée aux articles décrivant des réseaux de surveillance en Europe, que ce soit à une échelle nationale ou transnationale. Un article peut décrire un réseau en lui-même et/ou faire un point sur les résultats de surveillance du réseau sur une période d'une année (N-1 par exemple) ou sur plusieurs années. Les articles doivent illustrer des données de surveillance nouvelles, intéressantes d'un point de vue du sérotype, du pulsotype, d'épidémies, de caractérisation de souches, ou de tout changement pertinent identifié par un ou plusieurs laboratoires de référence national, Européen ou international (OIE, FAO, OMS).

Chaque manuscrit soumis à la rubrique « Réseaux » comprend :

- Un synopsis pour la page d'accueil (100 mots, 600 signes espaces compris) ; il doit être suffisamment informatif et refléter fidèlement le contenu de l'article ;
- Un corps de texte de 3 000 mots, 20 000 signes espaces compris ;
- 10 à 15 références bibliographiques ;
- Préciser les auteurs (noms en toutes lettres et initiales des prénoms), leurs affiliations et leurs e-mails ;
- Penser à inclure des illustrations. Pour ceci, utiliser des images au format .jpg de la meilleure résolution possible. Il conviendra d'être vigilant au droit d'auteur.

Les articles de cette rubrique sont examinés par deux membres du Comité de rédaction qui peuvent proposer des corrections ou s'opposer à la publication.